



HAL
open science

Les gauches argentine et péruvienne face au lawfare et au "néolibéralisme par surprise"

Vincent Arpoulet

► **To cite this version:**

Vincent Arpoulet. Les gauches argentine et péruvienne face au lawfare et au "néolibéralisme par surprise". 2022. halshs-03965353

HAL Id: halshs-03965353

<https://shs.hal.science/halshs-03965353>

Submitted on 3 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LUTTES D'HIÉR & LUTTES D'AILLEURS



15/12/2022 VINCENT ARPOULET

LES GAUCHES ARGENTINE ET PÉRUVIENNE FACE AU LAWFARE ET AU « NÉOLIBÉRALISME PAR SURPRISE »

En Argentine comme au Pérou, les gouvernements élus sur une base programmatique visant à rompre avec l'organisation néolibérale de l'économie subissent actuellement de plein fouet les effets des tentatives de déstabilisation auxquelles ont recours leurs opposants de droite en vue de contourner les résultats des processus démocratiques ayant conduit ces dirigeants de gauche au pouvoir.

Si nous pouvons constater que l'Amérique latine est traversée par une nouvelle "vague rose" caractérisée par l'arrivée au pouvoir de gouvernements critiques vis-à-vis du l'idéologie néolibérale dans la majorité des Etats du continent depuis l'élection d'Andrés Manuel Lopez Obrador à la tête du Mexique au mois de décembre 2018, les gouvernements issus de cette dynamique en Argentine et au Pérou sont, à des degrés divers, particulièrement fragilisés à l'heure actuelle.

LA DÉMOCRATIE ARGENTINE VAGUE SOUS LES COUPS DU LAWFARE.

"La sentence était écrite. L'idée était de me condamner", affirme Cristina Kirchner à l'issue du verdict rendu. Force est de constater que la manière dont s'est déroulé le processus judiciaire conduisant à cette sentence semble effectivement lui donner raison. Tout débute au mois de novembre 2008 par une plainte déposée par Elisa Carrio, qui n'est autre que l'adversaire de Cristina Kirchner au second tour du scrutin présidentiel qui s'était tenu un an auparavant.

Cependant, l'affaire revient quelques mois plus tard sur la table sous l'impulsion de Javier Iguacel, nommé à la tête de la Direction Nationale de la Voirie suite à l'élection du libéral Mauricio Macri à la présidence de l'Etat argentin. Ce dernier décide en effet d'engager un audit de l'ensemble des concessions publiques octroyées à Lazaro Baez dans la province de Santa Cruz.

Par ailleurs, une rapide analyse du profil des juges chargés de la gestion de cette affaire nous conduit nécessairement à nous interroger sur leur véritable attachement à l'idéal de justice. En effet, c'est notamment Julian Ercolini, qui s'était pourtant déclaré incompétent à traiter cette affaire 7 ans auparavant, qui décide de prendre en mains la plainte déposée par la Direction Nationale de la Voirie en 2015.

A l'image de la droite brésilienne en 2016, nous pouvons ainsi constater que son homologue argentine cherche à s'appuyer sur des motifs judiciaires en vue d'écarter de la scène politique la figure de gauche la plus populaire à l'approche des élections présidentielles qui doivent se tenir au mois d'octobre 2023. En effet, bien que Kirchner ait annoncé, suite à l'officialisation de sa condamnation, son choix de ne pas présenter sa candidature lors du prochain scrutin présidentiel, elle serait, selon une enquête d'opinion publiée le 21 octobre dernier par l'institut Pérez Aramburu y Asociados[2], la personnalité de gauche disposant du plus important potentiel électoral dans la mesure où 30% des sondés déclarent être certains ou du moins, ouverts à l'idée de lui apporter leur suffrage en cas de candidature, loin devant les 29 et 19% d'opinions favorables respectivement obtenues par Sergio Massa, actuel Ministre de l'Economie argentin, et Alberto Fernandez.

LA DESTITUION DE CASTILLO : DE L' "AUTOGOLPE" AU "NÉOLIBÉRALISME PAR SURPRISE".

Depuis son élection à la présidence du Pérou au mois de juillet 2021, Pedro Castillo fait en effet face à des tentatives répétées de déstabilisation de la part de la droite qui cherche, par tous les moyens, à limiter les marges de manœuvre dont il pourrait disposer en vue d'appliquer son programme. Dès la proclamation des résultats par le Jury National des Elections (JNE), Keiko Fujimori, candidate de la droite conservatrice et autoritaire ayant affronté Castillo lors du second tour de ce scrutin, s'appuie sur le fait que seulement 44000 voix la séparent de son opposant de gauche afin de l'accuser d'avoir eu recours à une fraude électorale.

Ces tentatives répétées de déstabilisation sont renforcées par une importante instabilité gouvernementale due à l'élection de Castillo. En effet, celui-ci a opéré à 4 changements de gouvernements et, par conséquent, à autant de changements d'orientation politique, en moins d'un an et demi. Cela s'explique par les démissions à intervalles rapprochés de plusieurs présidents du Conseil à la suite de révélations d'affaires judiciaires ou de désaccords politiques apparus au gré des réorientations gouvernementales, rendues pourtant indispensables par la nécessité de s'assurer le vote de confiance de la part d'une majorité de parlementaires dans un Congrès dominé par l'opposition de droite – qui dispose de 75 parlementaires sur 130.

C'est alors que, dos au mur et exposé à la menace d'une troisième procédure de destitution, Castillo précipite sa chute en annonçant la dissolution du Congrès péruvien le 7 décembre 2022. Il justifie alors cette décision par sa volonté de convoquer, dans un délai maximal de neuf mois, un nouveau Congrès qui se chargerait de rédiger un nouveau texte constitutionnel qui viendrait se substituer à l'actuelle Constitution héritée du régime autoritaire d'Alberto Fujimori. Cet acte peut s'expliquer par le fait que le texte constitutionnel actuellement en vigueur limite de manière significative les marges de manœuvre dont il dispose en vue de réorienter la politique économique péruvienne. En effet, un ensemble de principes néolibéraux y sont érigés en principes constitutionnels, à l'image de l'interdiction de la dénonciation des Traités bilatéraux d'investissements (TBI) conclus entre le Pérou et d'autres Etats en vue de favoriser les investissements d'entreprises privées issues de ces Etats au sein du territoire péruvien. Or, afin de pouvoir convoquer une Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution, il est nécessaire d'obtenir au préalable l'approbation du Congrès péruvien ce qui s'est avéré impossible à plusieurs reprises depuis le début de la présidence de Castillo.

Si, dans un tel contexte, la dissolution du Parlement péruvien peut alors apparaître comme la seule solution en vue de tenter d'obtenir une Assemblée plus favorable à la rédaction d'une nouvelle Constitution, celle-ci est cependant contraire à la Constitution actuellement en vigueur. En effet, d'après l'Article 134 de ce texte constitutionnel : "Le Président de la République est habilité à dissoudre le Congrès si celui-ci a censuré ou refusé la confiance à deux Conseils des ministres", ce qui, malgré les tentatives de déstabilisation répétées de la droite, n'est en l'occurrence pas le cas. Il n'en faut pas moins pour qu'une grande partie des membres du gouvernement Castillo se désolidarisent de cette décision et annoncent immédiatement leur démission. De ce point de vue, la réaction de Dina Boluarte, élue vice-présidente aux côtés du président péruvien au mois de juillet 2021, est notable. En effet, celle-ci se fend d'un tweet particulièrement critique dans lequel elle accuse Castillo de s'être rendu coupable d'un "coup d'Etat qui aggrave la crise politique et institutionnelle que la société péruvienne devra surmonter dans le strict respect de la loi".

Il n'en faut pas moins pour que le Congrès se réunisse en urgence pour se prononcer sur une nouvelle motion de destitution pour "incapacité morale" qui est, cette fois-ci, adoptée à une large majorité dans la mesure où 101 parlementaires, y compris de gauche, se prononcent en faveur de cette motion. Pedro Castillo se voit alors arrêter par son garde du corps quelques heures plus tard et ce, alors même que le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador lui avait accordé l'asile politique dans la foulée. Suite à cette arrestation, Dina Boluarte prête serment devant le Congrès péruvien et remplace ainsi Castillo à la tête du pays. Cependant, son accession au pouvoir ne permet pas de pacifier et l'installation, bien au contraire. En effet, depuis cet événement, d'importantes mobilisations sociales se tiennent à l'initiative de syndicats agraires, ainsi que d'organisations sociales paysannes et indigènes en vue de manifester leur rejet du nouveau gouvernement mis en place par Boluarte, mais également leur souhait de voir le démissionnaire ex-président remis en liberté. Entre 1000 et 2000 personnes se sont notamment réunies le dimanche 11 décembre devant le Parlement en vue de demander la libération de Castillo.

Ce mécontentement peut s'expliquer par le fait que Dina Boluarte semble tourner le dos au projet politique qui avait été démocratiquement plébiscité lors du dernier scrutin présidentiel péruvien. En effet, à peine arrivée au pouvoir, elle a annoncé sa volonté de constituer un gouvernement "technique" n'incluant aucun parlementaire. En d'autres termes, pour paraphraser le juriste Alain Supiot, Boluarte privilégie la gouvernance par les nombres au gouvernement[4], c'est-à-dire qu'elle promeut un idéal fondé sur la réalisation efficace d'objectifs mesurables et utiles plutôt que la défense d'une puissance publique chargée d'assurer, par la loi, la justice et la réduction de inégalités économiques et sociales qui fragrent la société péruvienne. De ce point de vue, si nous ne pouvons pas appuyer la thèse selon laquelle l'arrivée au pouvoir de Boluarte résulte d'un coup d'Etat parlementaire dans la mesure où la destitution a été adoptée conformément au cadre constitutionnel péruvien, il n'en demeure pas moins qu'elle est caractéristique d'une forme de "néolibéralisme par surprise" pour reprendre l'expression utilisée par Susan Stokes en vue de désigner l'ensemble des gouvernements appliquant des mesures néolibérales, après avoir été élus sur la base de programmes diamétralement opposés. Ceux-ci compensent alors le manque de légitimité démocratique de leur action par l'instrumentalisation d'affaires judiciaires, corrélée à la mise en place d'importantes campagnes médiatiques visant à discréditer leurs adversaires politiques auprès de l'opinion publique.

Nous ne pouvons qu'espérer qu'au lieu d'emprunter cette voie qui conduirait à fracturer une société déjà extrêmement polarisée, Boluarte s'en tienne plutôt aux priorités dernièrement exposées par Lula dans le communiqué publié en réaction à sa nomination. En effet, ce dernier y met l'accent sur la nécessité de rechercher, avant toute chose, la réconciliation du pays et la paix sociale. Deux objectifs que le Pérou partage notamment avec l'Argentine et le Brésil, deux autres pays dans lesquels le pacte démocratique a été tout autant fragilisé par les mécanismes de judiciarisation de la sphère politique.

Références

[1]Pagina 12, "Los partidos de futbol del fiscal Luciani y el juez Giménez Uriburu en la quinta de Macri", 08/08/2022; https://www.pagina12.com.ar/447454-juicio-contr-cristina-kirchner-los-partidos-de-futbol-del-f
[2] La Nación, "Cristina Kirchner 2023: ¿una realidad o una utopía?", 08/11/2022; https://www.lanacion.com.ar/opinion/cristina-kirchner-2023-una-realidad-o-una-utopia-nid08112022/
[3] RFI, "Procédure de destitution au Pérou : "des ficelles qui ressemblent à celles de la déstabilisation", 28/03/2022; https://www.rfi.fr/podcasts/journal-d-haiti-et-des-amériques/20220328-procédure-de-destitution-au-pérou-u-des-ficelles-qui-ressemblent-a-celles-de-la-déstabilisation
[4] SUPIOT Alain, La gouvernance par les nombres, Fayard, 18 mars 2015.

Partager l'article via Facebook, Twitter, LinkedIn, Email. Télécharger le PDF.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX : Instagram, Facebook, Twitter, YouTube, LTR

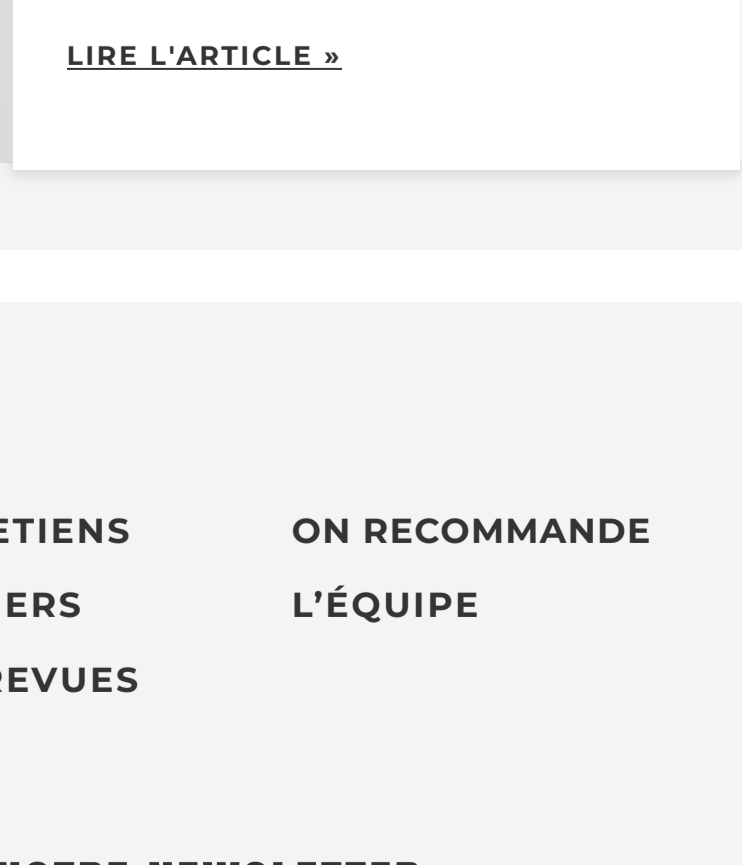
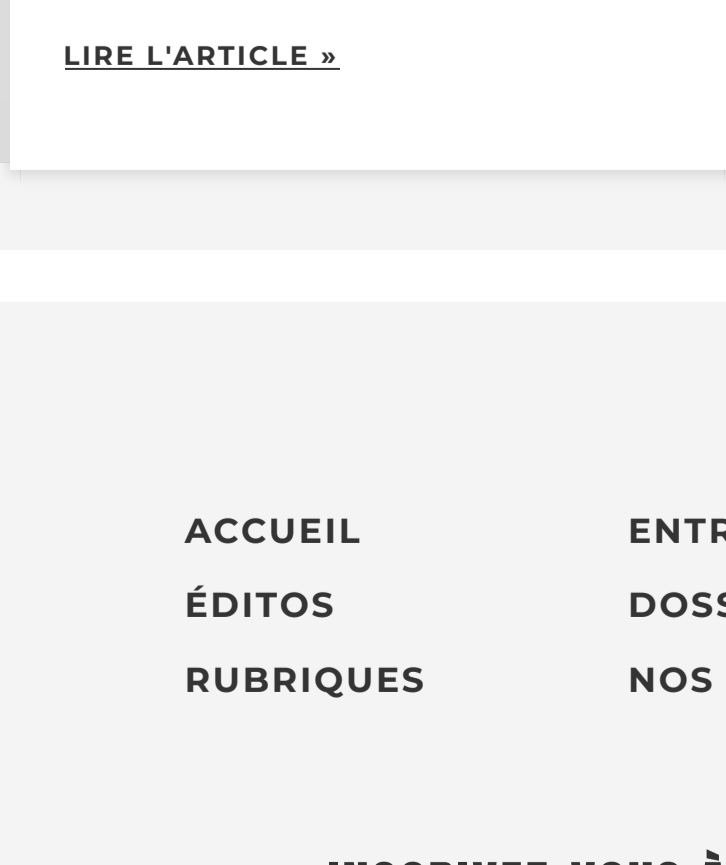
DANS LA MÊME CATÉGORIE... LES NOUVEAUX HABITS DU SPEAKER DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

LES CERFS-VOLANTS DE ROMAIN GARY, ODE POÉTIQUE À LA RÉSISTANCE

COMMENT ET POURQUOI LE MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ A DÉRAILLÉ ?

NOS REVUES C'est encore mieux version papier. je découvre

LIRE AUSSI...



Formaire pour s'inscrire à la newsletter avec un champ pour l'adresse e-mail et un bouton "envoyer".